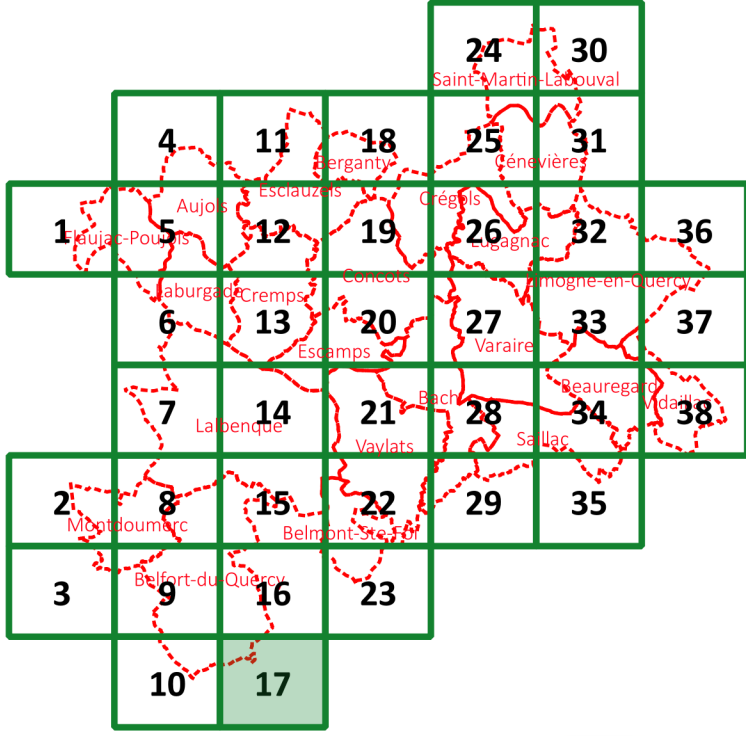


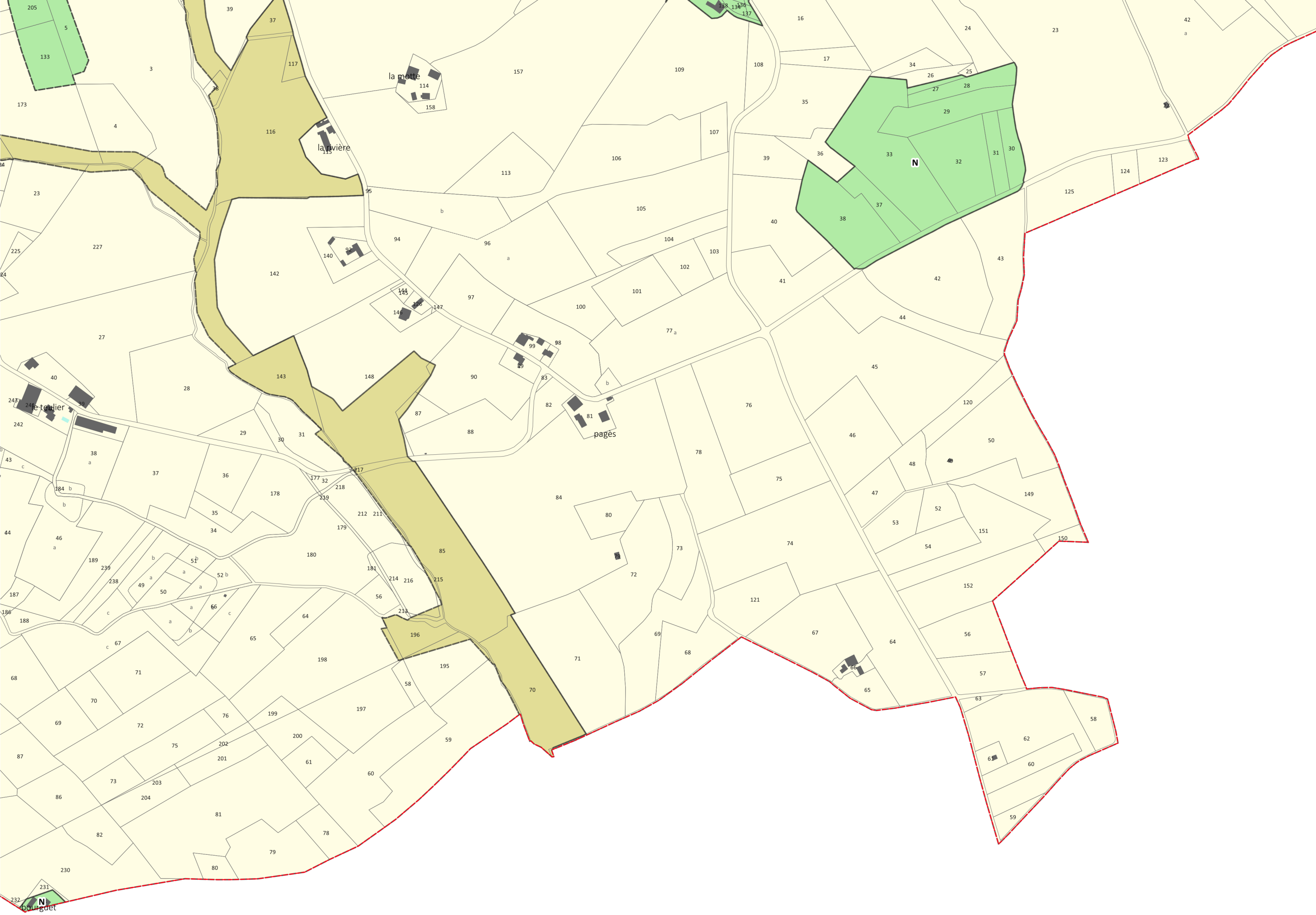
PIECE 3.1 : REGLEMENT GRAPHIQUE

PLANCHE N°17/38

ECHELLE 1/5000e



Prescription	20 septembre 2017
Débat sur le PADD	22 avril 2021
Arrêt	25 septembre 2023
Enquête publique	du 25 mars au 30 avril 2024
Approbation	27 novembre 2024



Zones
[---] Limites des zones
[red] Ua : zone urbaine correspondant aux centres-bourgs, centres anciens des villages et hameaux anciens denses
[orange] Ub : zone urbaine correspondant aux faubourgs des villes, quartiers, et mas de villages, hameaux anciens plutôt lâches
[brown] Ubt : zone urbaine correspondant à la bastide de Beauregard
[yellow] Uc : zone urbaine correspondant aux quartiers récents des villes et villages, secteurs résidentiels pavillonnaires
[lightblue] Uep : zone urbaine dédiée aux équipements publics
[darkblue] Up : zone urbaine correspondant aux hameaux anciens à protéger en raison d'une forte valeur patrimoniale
[purple] Ux : zone urbaine correspondant aux secteurs à vocation d'activités, de commerces et de services
[pink] AUa : zone à urbaniser en continuité des centres-bourgs, des centres anciens des villages et des hameaux anciens denses
[lightpink] AUb : zone à urbaniser en continuité des faubourgs des villes, quartiers et mas de villages et des hameaux anciens plutôt lâches
[lightblue] AUc : zone à urbaniser en continuité des hameaux et des villages ou des réseaux
[darkblue] AUx : zone à urbaniser à vocation d'activités, de commerces et de services
[red] 2AU : zone à urbaniser fermée
[yellow] A : zone agricole
[lightgreen] Ap : zone agricole à forte valeur paysagère, patrimoniale ou écologique
[orange] Ast : secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) à dominante agricole
[green] N : zone naturelle ou forestière
[lightgreen] Nl : zone naturelle ou forestière à vocation de loisirs
[darkgreen] Nca : carrières
[lightgreen] Np : zone naturelle ou forestière à forte valeur paysagère, patrimoniale ou écologique
[orange] Nct : secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) à dominante naturelle ou forestière
[darkgreen] Npv : zone naturelle ou forestière autorisant le photovoltaïque au sol

Prescriptions
[red star] Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
[green star] Élément à préserver pour raison écologique
[orange star] Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
[black line] Linéaire commercial protégé
[yellow line] Linéaire commercial protégé - façade ancien commerce
[orange line] Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
[blue line] Haies à préserver pour raisons écologiques
[red line] Murets à préserver pour raisons écologiques
[purple dashed line] Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
[red dashed line] Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) en zone A ou N
[pink dashed line] Emplacement réservé
[green dashed line] Espace boisé classé
[purple dashed line] Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
[lightblue dashed line] Zone de sensibilité paysagère
[lightblue dashed line] Zones humides à protéger

Risque inondation
[blue dashed line] Enveloppe des PPRI - risque d'inondation
[blue dashed line] Risque d'inondation connu, hors zonage PPRI

Cadastre
[black] Bâtiment
[lightgrey] Parcelle
[lightgrey] Subdivision fiscale
[red dashed line] Limites communales

